

# **COMMUNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 9 janvier 2017**

Le Conseil municipal s'est réuni lundi 9 janvier dernier à la salle des Fêtes de Faye d'Anjou sous la présidence de Monsieur Dominique NORMANDIN, Maire.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2016**

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 5 décembre dernier.

#### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Pierre MICHEAU est désigné secrétaire de séance.

#### **ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE ET DU PLAN LOCAL D'URBANISME - SELECTION DU BUREAU D'ETUDES**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre du bureau d'études Urbanence, accompagné du bureau d'études Améter, pour un montant de 73 102,55 € HT, options demandées comprises.

L'étude sera lancée en février et devrait aboutir en juin 2019 à l'adoption du Plan local d'urbanisme de Bellevigne-en-Layon.

#### **LANCEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider le principe de lancement du schéma directeur d'assainissement et de solliciter l'aide du SATEA.

#### **CONVENTION A PASSER AVEC LE SIEML POUR LANCER L' ETUDE DE FAISABILITE D'UN RESEAU DE CHALEUR DANS LE BOURG DE THOUARCE**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider la convention à passer avec le SIEML pour lancer cette étude de faisabilité.

#### **REVISION DES TARIFS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Suite à une interpellation de la Préfecture, le conseil municipal décide de réajuster les tarifs en matière d'assainissement collectif.

#### **CONVENTION A PASSER AVEC LE SMITOM POUR LA MISE EN PLACE DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE**

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention à passer avec le SMITOM et la Communauté de communes pour la mise en place des colonnes d'apport volontaire pour le papier.

#### **APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL, D'ELECTRICITE, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE ET DE L'ADHESION A CE GROUPEMENT**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à ce groupement de commandes d'achat d'énergies, coordonné par le SIEML, pour les installations dont la puissance souscrite est inférieure à 36 kVA (tarifs jaunes).

## **ACQUISITION DE PARCELLES A RABLAY-SUR-LAYON**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir des parcelles situées à Rablay-sur-Layon, pour une superficie totale de 8 326 m<sup>2</sup>, et un coût de 2 800,00 € hors frais de notaire.

## **SUBVENTIONS 2017**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder à l'attribution d'avances sur subvention, correspondant : pour les OGEC, au quart du montant versé en 2016 ; au montant sollicité par les comités de gestion des cantines dans la limite de 3 000 €.

## **TRANSFORMATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier le poste d'un adjoint d'animation à temps non complet.

## **OUVERTURE D'UN POSTE D'EMPLOI SAISONNIER SUR LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ème</sup> CLASSE A TEMPS COMPLET POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'ouvrir un poste de saisonnier pour assurer le bon fonctionnement du service espaces verts, du 1<sup>er</sup> mars au 31 août, avec possibilité d'horaires les dimanches et jours fériés pour la gestion du camping.

Ce poste ne sera pourvu qu'en cas de besoin.

## **CONVENTION A PASSER POUR L'ENTRETIEN DE PARCELLES PRIVEES PERMETTANT DE METTRE EN VALEUR LE LAYON**

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention permettant aux services municipaux d'entretenir des parcelles privées et de mettre ainsi en valeur le Layon.

## **VALIDATION DU PROJET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE « LES VENDANGES DE BELLEVIGNE-EN-LAYON »**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de poursuivre ce projet d'exposition photographique intitulée « Les vendanges de Bellevigne-en-Layon », dont les objectifs seraient de faire connaître la commune nouvelle et d'amener les gens à circuler sur l'ensemble du territoire.

Cette exposition se déroulerait en septembre/octobre 2017 sur plusieurs week-ends, et dans plusieurs lieux des 5 communes déléguées, avec pour thème : la famille.

## **SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT**

Suite à la démission de Madame Carine BOURGET de son poste d'Adjointe, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de supprimer un poste d'adjoint.

## **OPERATIONS FONCIERES – DECLARATIONS D'ALIENER UN BIEN SITUE DANS LE DPU**

Le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption sur des parcelles situées à Thouarcé, à Fontaine, rue de l'Ecusson, route de Rablay et rue du Moulin du Pont.

Par délégation, le Maire avait renoncé à exercer son droit de préemption sur des parcelles situées à Champ-sur-Layon, rue de la Poste et rue des Pépinières, à Faye d'Anjou, Le Plessis, et à Faveraye-Mâchelles, chemin des Loges.

Affiché le : 17 janvier 2017

**Le Maire,**

**Dominique NORMANDIN**